



## Deux accords et des questions qui subsistent

Récemment la FGEC - Fédération Générale des Expéditionnaires et Chargés techniques de l'Etat, a tenu sa 38<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire en présentiel et en grand nombre dans les locaux de la CGFP à Luxembourg.

Après avoir adressé son message de bienvenue, le président Gilbert Goergen a brièvement abordé les difficultés des confédérations quand des groupes de traitement de différentes administrations ou établissements publics se croient lésés par les résultats de négociations ayant abouti à l'*accord de harmonisation des carrières inférieures* ou de l'*accord salarial 2023-2024* et qui essaient de faire cavalier seul pour obtenir leur cause.

Par la suite, le secrétaire général Patrick Lommer a fait un bref résumé sur les activités de la FGEC et les différents sujets de réunion au cours de l'année 2022. On peut retenir que le nombre de réunions s'est vu doubler à 8 unités comparé à l'année précédente, à cause de restrictions sanitaires allégées et consultations nécessaires en vue des accords signés avec analyses des textes avancés. Ce dernier point a aussi fait partie du programme d'activité que la FGEC s'est fixé et qui sera poursuivi au-delà des votes des accords avec effet rétroactif.

Le président Gilbert Goergen a ensuite entamé toute l'histoire derrière l'[Accord de harmonisation des carrières inférieures](#) signé en date du 14 janvier 2022. Les conditions pour y arriver n'étaient pas des plus faciles en présence d'un grand nombre de sous-organisations, et de 4 groupes de traitement finalement réduits à 2, à savoir le C1 et C2. L'accord se trouvant à ce stade au Conseil d'Etat, il n'y a pas encore d'information sur son entrée en vigueur, sachant toutefois qu'il sera rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

L'[Accord salarial 2023-2024](#) composé de 11 points et signé en date du 09 décembre 2022 a aussi été analysé et commenté. Les 2 premiers points y relatifs ayant déjà été votés le 22 mars 2023 par la Chambre des Députés, de nombreuses questions persistent sur les autres points restant à voter.

C'était ensuite à la trésorière Arlette Schmit-Weber d'exposer le bilan de caisse détaillé pour l'année 2022, ainsi qu'un aperçu des membres de la FGEC. Les réviseurs de caisse Philippe Triniane et Serge Blum ont attesté une tenue de livre exemplaire, ce qui a valu décharge par l'assemblée générale. La Commission de Révision a été confirmée pour un nouvel exercice.



# FEDERATION GENERALE DES EXPEDITIONNAIRES ET CHARGES TECHNIQUES DE L'ETAT

a.s.b.l. affiliée à la CGFP

---

Comme indiqué dans l'invitation, l'élection du comité a été abordée. Sur base des candidatures introduites dans les délais, le comité de la FGEC a été réélu et s'est vu renforcé à 10 personnes.

Les discussions figurant au dernier point de l'ordre du jour, le président Gilbert Goergen s'est prêté au jeu des nombreuses questions des membres présents.

Le comité se compose comme suit: Gilbert Goergen, président; Joe Weishaupt, 1er vice-président; Tom Winkel, 2e vice-président; Patrick Lommer, secrétaire général; Arlette Schmit-Weber, trésorière; assesseurs: Laurent Becker, Carlos Fernandes, Bob Jungers, Claude Scheuer et Edouard Viana.

fgec